

## Développement durable

## L'avion passe au vert

Entièrement consacré à l'aviation générale et à son impact sur l'environnement, le Salon de l'Aviation verte d'Aix-les-Milles a, pour la première fois en Europe, permis d'établir une passerelle entre les professionnels du secteur, les usagers et les riverains.

C'est sur l'aérodrome d'Aix-les-Milles, un des terrains les plus actifs du Sud-Est de la France, que s'est tenu le Salon de l'Aviation verte (SAVE) du 13 au 15 octobre 2006. Cette manifestation était organisée par l'Association des entreprises du pôle d'activités d'Aix-en-Provence, avec le soutien de la Direction de l'Aviation civile Sud-Est. Cette association souhaite favoriser la création, au sein du futur pôle de compétitivité aéronautique Pegase, d'une entité aviation générale qui pourrait générer la création de 300 emplois dans cette filière à un horizon de cinq ans. Mais priorité sera donnée à une vingtaine de nouvelles entreprises qui concourent au développement durable de l'aviation générale. « Il ne s'agit pas de rajouter des nuisances pour les riverains de cet aérodrome. Nous avons pris des engagements qui s'inscrivent dans le droit fil de la circulaire adressée aux préfets pour la maîtrise des nuisances sonores au voisinage des aérodromes d'aviation générale, signée par trois ministres le 6 décembre 2005. Celle-ci préconise une maîtrise globale selon trois axes. Il s'agit, tout d'abord, de réduire les nuisances à la source et d'équiper en conséquence les appareils de pots d'échappement silencieux et d'hélices multiples, et de favoriser toute évolution technologique visant à diminuer les nuisances (motorisation Diesel, par exemple). Le deuxième axe concerne

sonores », explique Francis Pailloux, chef de département à la DAC Sud-Est.

## Haro sur le bruit

Ce sont les nuisances sonores qui constituent la principale préoccupation des riverains, l'aviation générale ne contribuant que de manière marginale à la pollution atmosphérique. Aussi, la DGAC a-t-elle mis en place un système d'aides financières pour l'installation de pots d'échappement silencieux sur les avions d'aéro-clubs affiliés à la Fédération française aéronautique (FFA), ceux-ci provoquant la majeure partie des nuisances sonores du fait de tours de piste répétitifs. Fabriqué notamment par la société

Scaï-Tech qui est en passe de s'installer sur le terrain d'Aix-les-Milles, cet équipement, qui coûte 5 000 euros environ, permet de réduire de quelque 5 décibels le bruit émis par les avions

et d'améliorer les performances du moteur. Neuf des vingt-cinq avions école d'Aix-les-Milles sont déjà équipés et quatre autres devraient l'être dans le courant de l'hiver.

Près de 80 exposants se sont réunis à Aix-les-Milles (13) pour le premier Salon de l'Aviation verte, avec pour thématique le développement et la lutte contre la pollution.



La DGAC participe également financièrement, en partenariat avec l'ONERA<sup>(1)</sup>, à la mise au point d'une hélice multipales Anibal, capable de réduire, notamment sur les avions remorqueurs, les nuisances sonores de 10 décibels. L'apparition d'avions de nouvelle génération en composite, dotés de moteurs diesel et équipés de nouveaux dispositifs visant à diminuer les nuisances, participe également à cette réduction globale du bruit. Mais il faut aussi que les règles de bonne conduite s'appliquant aux abords des aérodromes soient respectées, notamment en matière de survol

à basse altitude. « L'aviation légère se pratique principalement le week-end et par temps clément, favorable, pour les riverains, à une vie en plein air que ces derniers ne souhaiteraient pas voir troublée », ajoute Francis Pailloux.

La charte de l'environnement d'Aix-les-Milles élaborée depuis 2002 et mise en œuvre par le sous-préfet d'Aix-en-Provence en juin 2005, ne recueille pas, pour l'heure, l'adhésion des collectivités et de certaines associations de riverains. « Nous devons donc tout faire pour que l'aéronautique s'intègre dans une problématique environnementale et la tenue de ce salon

les hélicoptères de silencieux. Les progrès ne peuvent donc venir que d'un renouvellement du parc qui s'étendra sur une longue période. La mise sur le marché d'hélicoptères de nouvelle génération comme le Cabri G2 (cf. encadré) devrait, cependant, constituer une première voie d'amélioration.

Il reste que les 5 000 visiteurs de ce salon qui ont visité les stands de 76 exposants<sup>(2)</sup>, ont pu apprécier de visu tous les efforts réalisés au niveau de la protection de l'environnement. L'espace « Les idées de Léonard » était représentatif de cette volonté de diminuer par l'innovation les

émissions tant sonores que polluantes. Étaient ainsi présentés la quasi-turbine qui pourrait remettre en cause la suprématie des moteurs à piston et le moteur rotatif des Suisses de Mistral Engine. De nombreux riverains ont, par ailleurs, participé aux conférences qui avaient notamment pour thèmes : nuisances sonores au voisinage des aérodromes, concertation et implication des usagers, voler en respectant l'environnement, la responsabilité du pilote ou encore les aides à la réduction des nuisances sonores. Souvent perçue à tort comme élitiste, l'aviation générale modifie donc progressivement son image auprès des riverains en les associant, au travers d'un processus de concerta-

tion devenu la règle ces dernières années, aux évolutions de son activité.

En alternance avec celui du Bourget, le prochain Salon de l'Aviation verte devrait être organisé dans deux ans. Et cette spécificité qui lui est propre, de faire se rencontrer tous les intervenants de la chaîne, depuis les constructeurs jusqu'aux riverains en passant par les organismes de contrôle, devrait à l'avenir lui garantir un succès grandissant.

## Nouvelle image

Pour autant, et en dépit des avancées déjà réalisées, les riverains peuvent légitimement se plaindre des résultats obtenus. Seuls 13 % de la flotte française est actuellement équipée de pots d'échappement silencieux contre 10 % en 2002. Il n'existe pas, par ailleurs, de solutions véritablement idoines pour équiper

unique en Europe en constitue assurément la preuve », souligne, pour sa part, Jean-Claude Marcellet, chef d'entreprise et animateur du comité d'organisation du salon.

— Olivier Constant

(1) Office national d'études et de recherches aéronautiques.  
(2) Une trentaine seulement était prévue initialement.



## Aix-les-Milles accueille l'un des hélicoptères les plus silencieux au monde

Issue de l'essai d'Eurocopter – son fondateur Bruno Guimbal ayant été ingénieur bureau d'études au sein de cette entreprise durant dix-huit ans –, la société Hélicoptères Guimbal a bénéficié du soutien actif de la DAC Sud-Est pour son implantation sur l'aérodrome d'Aix-les-Milles. Fondée en 2001, elle a mis au point un hélicoptère biplace présenté comme l'un des plus silencieux au monde en survol. Mais le Cabri G2, dont le premier vol remonte à avril 2005, a d'autres atouts. C'est, en effet, le premier hélicoptère léger à posséder une structure et un circuit carburant anti-crash. Grâce à cet équipement qui a bénéficié d'une aide à la recherche de la Direction des programmes aéronautiques et de la coopération (DPAC), le Cabri G2 pourrait réduire la mortalité de moitié sur ce type d'appareil. Il présente également des qualités de vol supérieures à celles de ses concurrents. Premier design nouveau pour la catégorie depuis une vingtaine d'années, le Cabri G2 va concurrencer le Robinson R22 vendu à des milliers d'exemplaires. Déjà commercialisé à douze exemplaires, il devrait être certifié prochainement, les premières livraisons devant intervenir à partir de printemps 2007. La chaîne d'assemblage d'Aix-les-Milles devrait produire une cinquantaine de machines en 2008, date à laquelle les effectifs de la société auront été portés à cinquante personnes environ. Disponible au prix de 240 000 euros hors taxes, le Cabri G2 s'attaque à un marché estimé à 8 000 unités dans le monde.